

Université Clermont Auvergne



Acte d'engagement

Lot unique

**Assurance « DOMMAGES OUVRAGE »
& « TOUS RISQUES CHANTIER »**
Concernant le bâtiment Mitterrand

Université Clermont Auvergne 49
Boulevard François Mitterrand CS
60032

63000 CLERMONT-FERRAND

ACTE D'ENGAGEMENT

Assurance « DOMMAGES OUVRAGE » & « TOUS RISQUES CHANTIER »

→ Représentant légal de la personne publique contractante :

Monsieur Mathias BERNARD - Président de l'UCA

→ Ordonnateur :

Monsieur Mathias BERNARD - Président de l'UCA

→ Comptable public assignataire des paiements :

Agence comptable- Université Clermont Auvergne

→ Marché n°

Article 1 – Candidat contractant

Je soussigné(e),		
Nom et Prénom		
Qualité de la personne engageant la société :		
Agissant en tant que :	☐ Représentant de la compagnie d'assurance, ☐ Agent général d'assurances, répondant au nom et pour le compte de sa compagnie ☐ Courtier d'assurances, répondant au nom et pour le compte de la compagnie	
	Compagnie assurance (co-assurance, voir ci-dessous)*	Intermédiaire (courtier, agent général...) (le cas échéant)
Nom de l'entreprise :		
Forme juridique :		
Au capital de :		
Adresse :		
Code postal :		
Ville :		
Pays :		
N° d'identité d'établissement (SIRET) :		
Code activité éco. principale (APE) :		
N° registre commerce et sociétés (RCS) :		
Correspondance marché public : Coordonnées de la personne en charge de l'offre		
Nom / Prénom :		
Téléphone :		
Mail :		

** En cas de co-assurance, renseigner la compagnie apéritrice et joindre en annexe la présentation des autres compagnies et les modalités de la coassurance*

- après avoir pris connaissance du présent cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés;
- et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations exigés aux articles R2143-3 à R2143-16 du Code de la commande publique ;
- m'engage, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 – Durée du marché et délai d'exécution

→ Durée de validité et date d'effet du marché

Garantie Dommages ouvrage : Le marché est conclu pour une durée de 10 années à compter de la date de réception de l'ouvrage.

Garantie « Tous risques chantier » & « RCMO » : Le marché est conclu pour la durée du chantier, à compter de la date de démarrage du chantier, jusqu'à la réception de l'ouvrage. Dans le cas où la notification du présent marché interviendrait postérieurement au démarrage du chantier, la garantie prendrait effet à la date de notification.

→ Délai d'exécution

Le délai d'exécution débute à la date d'effet du contrat.

Article 3 – Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au cahier des clauses administratives du cahier des charges.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :	
Du compte ouvert au nom de :	
Désignation du compte à créditer (joindre un RIB) :	
Établissement (libellé en toutes lettres) :	
Adresse :	
IBAN :	
BIC :	

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous- traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Article 4 – Tarification

→ Assurance « DOMMAGES OUVRAGE »

Les taux sont indiqués HT et s'appliquent sur le montant total TTC de la construction (honoraires & travaux).

Coût total prévisionnel des travaux (tous corps d'état et honoraires compris) : 21 832 570.66€ TTC

	Taux HT (%)	Montant HT (€) prévisionnel	Montant TTC (€) prévisionnel*	Plafond de la garantie	Franchise
Offre de base					
Dommages ouvrage & Dommages aux existants indivisibles				A hauteur du coût de la construction & des existants	Sans franchise
Bon fonctionnement				10% du coût de la construction	Sans franchise
Dommages immatériels				10% du coût de la construction	Sans franchise
Dommages aux existants divisibles				10% du coût de la construction	Sans franchise
CCRD (contrat collectif responsabilité décennale)				A hauteur du coût de la construction	Voir CCTP

**Il est rappelé aux candidats que la cotisation TTC mentionnée dans le tableau ci-dessus doit intégrer l'intégralité des taxes (y compris attentat, ...) et les éventuels frais divers (frais quittances, frais gestion, ...).*

Eventuelles remarques du candidat :

→ PSE n°1 : Réponse Obligatoire
TOUS RISQUES CHANTIER

	Taux HT (%)	Montant HT (€) prévisionnel	Montant TTC (€) prévisionnel	Plafond de la garantie	Franchise
Tous risques chantier				A hauteur du coût de la construction & 10% du coût de la construction pour les garanties annexes	Sans franchise
Garanties complémentaires à la garantie « Tous Risques Chantier »					
Frais supplémentaires				10% du coût de la construction	Sans franchise
Honoraires et frais				10% du coût de la construction	Sans franchise
Mesures conservatoires et péril imminent				10% du coût de la construction	Sans franchise
Garantie vice imprévisible du sol				10% du coût de la construction	Sans franchise
Garantie maintenance / visite				10% du coût de la construction	Sans franchise
Garantie maintenance / montage				10% du coût de la construction	Sans franchise
Garantie pertes d'exploitation anticipées				10% du coût de la construction	Sans franchise

Eventuelles remarques du candidat :

→ PSE n°2 : Réponse Obligatoire
RCMO (Responsabilité Civile Maitrise d'Ouvrage)

	Taux HT (%)	Montant HT (€) prévisionnel	Montant TTC (€) prévisionnel	Plafond de la garantie	Franchise
RCMO				5.000.000€	Sans franchise sauf 1000€ en dom.matériels & immatériels

Eventuelles remarques du candidat :
--

Article 5 – Réserves ou observations éventuelles

Il est demandé aux candidats de répondre aux questions suivantes :

→ Conditions particulières du contrat :

Le candidat accepte-t-il les dispositions du cahier des charges de la consultation ?

☐ Oui, sans réserve.

☐ Oui, avec réserve(s).

☐ Non, application intégrale des conditions de l'assureur.

→ Conditions générales et conventions spéciales du contrat :

Le candidat doit joindre à son offre les conditions générales ou conventions spéciales applicables, et indiquer leurs références ci-dessous :

Conventions spéciales (CS) : Références : / année :

Conditions générales (CG) : Références : / année :

→ Le candidat dispose-t-il de l'ensemble des pièces permettant la mise en œuvre des garanties et l'élaboration du contrat d'assurance ?

- ☐ Oui
☐ Non

En cas de réponse négative à la question ci-dessus, alors le candidat liste, dans l'encadré ci-après, les documents ou informations non transmis dans la consultation et nécessaires à la mise en œuvre des garanties.

Concernant les attestations d'assurances, le candidat liste, pour chaque attestation nécessaire, la nature des non-conformités ou des manques.

IMPORTANT : Le candidat ne pourra pas exiger de documents complémentaires autres que les documents ou informations ci-après listés.

Le candidat précise ci-après les éventuelles conséquences (financières, techniques, ...) de la non-transmission des pièces ci-avant décrites :

Article 6 – Tableau de notation de la qualité de gestion

PROCEDURE A SUIVRE PAR LES CANDIDATS :

- Le candidat doit impérativement apporter les réponses aux questions dans le tableau figurant en page suivante.
- Pour certaines questions posées ci-dessous, le candidat est invité à développer sa réponse mais il doit le faire de manière succincte (**et ne pas renvoyer à des documents annexes**)
- Pour certaines questions posées ci-dessous, le candidat est invité à proposer des services annexes (formations, accompagnement, déplacement sur site...). Le coût de ces services annexes est inclus dans l'offre. A défaut, le candidat précisera les coûts supplémentaires associés dans le cadre de réponse correspondant.
- Les réponses aux questions ci-dessous engagent le candidat pour la durée de marché et pourront lui être opposées. Les candidats sont invités à répondre sincèrement et de manière réaliste aux questions posées, notamment en ce qui concerne les différents délais.

Questions posées au candidat	Réponses du candidat
------------------------------	----------------------

1-Interlocuteurs & points de contact :

Nom de l'interlocuteur principal :	
N° de téléphone de l'interlocuteur principal :	
Adresse mail de l'interlocuteur principal :	
Mail pour déclarations et suivi des sinistres :	
Le candidat indique les modalités d'échange proposées à l'acheteur public pour faire le point annuellement sur les contrats ou la sinistralité :	

2-Modalités de gestion des contrats et des sinistres :

Si le candidat possède un extranet (compte-client en ligne), il indique les services qu'il met à disposition de l'assuré : (par exemple, bilan de sinistralité téléchargeable, déclaration des sinistres en ligne, modifications des assiettes de cotisations, etc)	
Si non, modalités de gestion à détailler.	

3-Délais du candidat

Délai maximal pour accuser réception à l'assuré suite à transmission d'une déclaration de sinistre :	
Délai maximal pour nommer un expert suite à ouverture d'un dossier en cas de sinistre :	
En cas de sinistre, sous quel délai le candidat peut-il intervenir ? (Siège de l'assuré ou lieu du sinistre ou en visio)	

4-Autres modalités de gestion :

Services proposés par le candidat en lien avec le risque assuré et inclus dans la tarification : (Le candidat présente de manière succincte ses principaux services)	
---	--

5-Conventions d'assurance :

Dommages Ouvrage : La compagnie d'assurance présentée est-elle signataire de la convention CRAC ? (Convention de Règlement de l'Assurance Construction)	
Pour la garantie « Tous Risques Chantier » : Le candidat s'engage-t-il à réaliser les indemnisations immédiates après déclaration du sinistre ? (Si le candidat effectue des éventuels recours à l'encontre des intervenants et de leurs assureurs, ceux-ci ne doivent donc pas interférer pour le remboursement).	

Article 7 – Tableau de notation de la qualité environnementale & sociale dans l'exécution des prestations

PROCEDURE A SUIVRE PAR LES CANDIDATS :

- Le candidat doit impérativement apporter les réponses aux questions dans le tableau figurant en page suivante.
- La plupart des questions doivent être répondues par OUI ou NON
- Pour certaines questions posées ci-dessous, le candidat est invité à développer sa réponse mais il doit le faire de manière succincte (**et ne pas renvoyer à des documents annexes**)
- Les réponses aux questions ci-dessous engagent le candidat pour la durée de marché et pourront lui être opposées. Les candidats sont invités à répondre sincèrement et de manière réaliste aux questions posées.

Questions posées au candidat	Réponses du candidat
------------------------------	----------------------

1-Démarche environnementale :

Le candidat a-t-il réalisé un diagnostic relatif au développement durable ?	
Possédez-vous des certificats, éco labels, chartes, norme (...) dans le périmètre du développement durable concernant vos prestations ou l'organisation de votre société ? <i>Le candidat précise uniquement le nom des certificats, éco labels, chartes, norme (...)</i>	
Dans le cadre de l'exécution du présent marché, le candidat privilégie-t-il les déplacements en transports en commun (hors avion) ou en véhicule crit'air-0 ou crit'air-1 ?	
Le candidat met-il en place une démarche de réduction de l'impact carbone des flux numériques objet du présent marché ? <i>Par exemple : Espace de travail collaboratif, Compression des données, Réduction du stockage des données, Autres...</i>	
Quelles actions avez-vous engagées pour chacun des domaines suivants ? (précisez les indicateurs mis en place le cas échéant) <i>Maîtrise de l'énergie / Gestion de l'eau / Réduction des déchets / Diminution des gaz à effet de serre / Achats durables</i>	

2-Démarche sociale :

Le candidat est-il engagé dans une démarche de lutte contre les discriminations ? <i>Si oui, le candidat précise UNE action significative.</i>	
Le candidat a-t-il engagé des actions en faveur de l'accès à l'emploi des personnes handicapées ? <i>Si oui, le candidat précise UNE action significative.</i>	
Le candidat a-t-il engagé des actions en faveur de l'insertion de personnes éloignées de l'emploi ? <i>Si oui, le candidat précise UNE action significative.</i>	
Le candidat a-t-il engagé des actions de prévention des risques professionnels ? <i>Si oui, le candidat précise UNE action significative.</i>	
Le candidat a-t-il engagé des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail ? <i>Si oui, le candidat précise UNE action significative.</i>	

Engagement du candidat (à compléter par le candidat)

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à L2141-14 et des articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique.

La signature du présent acte d'engagement emporte signature du cahier des clauses administratives (C.C.A.) et du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.), dont les documents originaux conservés par l'acheteur public font seuls foi.

Fait en un seul original à	
« lu et approuvé »	
Fait le	
Signature(s) du titulaire	

Acceptation de l'offre par la personne publique (à compléter par l'acheteur public après attribution du marché)

Est acceptée la présente offre, modifiée par les éventuelles réserves, pour valoir acte d'engagement.

Offre acceptée	Prestation retenue	Montant total du marché retenu
☐ Oui ☐ Non	☐ Offre de base ☐ PSE n°1 ☐ PSE n°2	

Fait à	
Fait le	
Signature du représentant légal de la personne publique :	